
Convention sur les armes à sous-munitions

27 mai 2019
Français
Original : anglais

Neuvième Assemblée des États parties

Genève, 2-4 septembre 2019

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Reconduction du Règlement intérieur

Règlement intérieur

Document soumis par le Président de la neuvième Assemblée des États parties

Le règlement intérieur adopté à la première Assemblée des États parties
(CCM/MSP/2010/3) est consultable à l'adresse : <http://www.undocs.org/CCM/MSP/2010/3>.

